

Formations des Officiels - Niveau 2

Saison 2026

	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai		
A2				6	Pré-formation obligatoire en visio à 18h30			7 8 9 10	Rassemblements Jeunes Arbitres à Seyssins lors des Chpts Indivs de Ligue Jeunes	23 24 25	Rassemblement lors des Chpts Indivs 2S/3S/4S
				24 25	Formation et EXAMEN à Seyssins lors des IC 11/12 & 13/16			24	Pré-formation obligatoire en visio à 18h30	11 12	Formation et EXAMEN à Bron lors des Chpts Indivs de Ligue S+

	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai/juin			
JAE2		1	Pré-formation obligatoire en visio à 20h									
		11	Formation présentiel de 9h à 12h30 - lieu à définir (73 ou 74)		6	EXAMEN PRATIQUE à Bron Interclubs Seniors +						
		11	Formation présentiel de 9h à 12h30 - lieu à définir (63)						3	EXAMEN PRATIQUE en club Interclubs Senior		
		18	Formation présentiel de 9h à 12h30 à Bron				25	Pré-formation obligatoire en visio à 20h		10	EXAMEN PRATIQUE en club Interclubs Senior	
								11	Formation présentiel de 9h à 12h30 - lieu à définir (73 ou 74)		31	EXAMEN PRATIQUE en club Interclubs Senior
								14	Recyclage JAE2 de 9h à 12h30 - lieu à définir (69)			
							21	Formation présentiel de 9h à 12h30 à Bron				
							28	Formation présentiel de 9h à 12h30 - lieu à définir (63)				
							28	Recyclage JAE2 de 9h à 12h30 - lieu à définir (01)				
							28	Recyclage JAE2 de 14h30 à 17h30 - lieu à définir (63)		7	EXAMEN PRATIQUE en club Interclubs Senior	

	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai		
JAP2		23	Pré-formation obligatoire en visio de 20h00 à 22h00								
			8	Formation présentiel (horaires et lieux à définir)		13	EXAMEN PRATIQUE (horaires et lieux à définir)				
			22	Formation présentiel (horaires et lieux à définir)				5	Pré-formation obligatoire en visio de 20h00 à 22h00		
								14	Formation présentiel (horaires et lieux à définir)		
								28	Formation présentiel (horaires et lieux à définir)		
									14	EXAMEN PRATIQUE (horaires et lieux à définir)	

	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai					
JAT2		1	Pré-formation obligatoire en visio à 20h00		4	Formation CD 01 (lieu et horaire à définir) 4/4								
		11	Formation à Valence 1/5 de 8h30 à 11h30		6	Formation à Valence 5/5 de 8h30 à 11h30		4	Formation à Vichy 4/4 de 9h00 à 13h					
		11	Formation à Chambéry 1/4 de 9h00 à 16h30		8	Formation à Valence 3/5 de 8h30 à 11h30		6	Formation AS Montferrand 3/3 de 9h00 à 17h00					
		18	Formation à Chambéry 2/4 de 9h00 à 16h30		15	Formation à Chambéry 3/4 de 9h00 à 16h30				4	Pré-formation obligatoire en visio à 20h00			
		23	Formation CD 01 (lieu et horaire à définir) 1/4		15	Formation AS Montferrand 1/3 de 9h00 à 17h00		13	EXAMEN PRATIQUE multi-sites		3	Formation CD 01 (lieu et horaire à définir) 1/4		
		24	Formation à Seyssins 1/4 de 18h30 à 21h30		20	Formation CD 01 (lieu et horaire à définir) 3/4				5	Pré-formation obligatoire en visio de 20h00 à 22h00			
		25	Formation à Valence 2/5 de 8h30 à 11h30		21	Formation à Seyssins 3/4 de 18h30 à 21h30				7	Formation à Bourgoin 1/4 de 14h30 à 17h30			
			Semaine 41 & 43 Formation à Bron 1&2/4 de 18h30 à 21h30		22	Formation à Valence 4/5 de 8h30 à 11h30				7	Formation à Bourgoin 2/4 de 14h30 à 17h30			
		22			Formation AS Montferrand 2/3 de 9h00 à 17h00				9	Formation à Bron 4/5 de 18h00 à 21h00				
					28	Formation à Seyssins 4/4 de 18h30 à 21h30				11	Formation à Bourgoin 4/4 de 14h30 à 17h30			
					29	Formation à Chambéry 3/4 de 9h00 à 16h30				12	Formation à Bron 1/5 de 18h00 à 21h00			
					Semain 46 & 48 Formation à Bron 3&4/4 de 18h30 à 21h30				17	Formation CD 01 (lieu et horaire à définir) 2/4		16	Formation à Bron 5/5 de 18h00 à 21h00	
							20	Formation CD 01 (lieu et horaire à définir) 2/4				25	EXAMEN PRATIQUE multi-sites	
									19	Formation à Bron 2/5 de 18h00 à 21h00				
									21	Formation à Roche/foron 2/3 de 9h30 à 17h				
								26	Formation à Bron 3/5 de 18h00 à 21h00					
								28	Formation à Roche/foron 3/3 de 9h30 à 17h					
								28	Formation à Bourgoin 3/4 de 14h30 à 17h30					
								28	Formation à Vichy 3/4 de 9h00 à 13h					
								31	Formation CD 01 (lieu et horaire à définir) 3/4					